

# Ecrivez dans l'Enquête Publique !

Même si vous n'écrivez qu'une phrase, donnez votre avis !

Vous pouvez vous inspirer de la trame suivante pour rédiger votre avis. Evitez toutefois le copier/coller, afin que votre commentaire reste **VOTRE** propre ressenti.

« Pourquoi je ne suis pas d'accord avec ce changement de trajectoire pour le décollage au Nord.

1. Principe injuste :

- a. Délester une partie d'une population de Merville qui y a élu domicile en connaissance de cause, au détriment des populations de Daux et Larra qui seraient moins nombreuses.
- b. Les plans d'urbanisme des communes ont été adaptés en fonction des nuisances sonores déjà existantes. Pourquoi tout changer ?

2. Le nombre de personnes nouvellement impactées à Daux est inexact :

- a. Calcul théorique : pas de mesures concrètes avec sonomètre
- b. Le seuil de danger défini par l'OMS est de 45 décibels. La limite théorique de 25 **événements** par jour au-delà de 65 décibels ne prend pas en compte l'augmentation de la fréquence et du niveau sonore. Explication :

1 **événement** = minimum 25 avions/jour supérieurs à 65 décibels

Exemple : 22 avions/jours à 62 décibels ne sont pas comptabilisés

3. La nuisance ressentie est globale :

Depuis le début du test qui rapproche les avions vers Daux, le niveau sonore est plus élevé. Cela s'ajoute au trafic aérien en augmentation et aux avions qui virent à l'ouest après la balise TOU, et qui eux, passent au-dessus du village.

4. Les dauxéens n'ont pas été informés ni consultés.

Il est inapproprié et en notre défaveur, d'être représentés à la CCE (Commission Consultative pour l'Environnement) par une présidente d'une association contre les nuisances aériennes de Merville. Une personne qui a porté ce changement de trajectoire depuis plusieurs années.

5. Les conséquences pour moi ?

Suggestions : santé, pollution, stress, sommeil, concentration, enfants, écoles, valeur des biens immobiliers etc... »